

# Compte-Rendu du 1er Conseil d'École

## **Présents vendredi 15 Novembre 2019 – Ecole Primaire de Labergement-lès-Seurre**

---

Représentants de la municipalité: M. FLEURY, Maire de Labergement-lès-Seurre  
M. JEANNIARD, adjoint, chargé des affaires scolaires  
Mme DUFOUR, adjointe, chargée des finances.

Équipe enseignante : DESFETE Séverine  
POINSOT Émilie  
MAUCHAND Sandrine  
TILLIER Séverine

Représentants des parents d'élèves: Mme GUILLOT, Mme BIZOUARD, M. COQUET, Mme STRIFFLING,  
Mme DANEL.

Personnel Municipal travaillant dans l'école (ATSEM): Mme GAUDIN.

Personnes excusées: Mme OUDON (IEN), M. BONNAVAUD (DDEN), Mme SIGU et Mme LAURENT (RASED), Mme MOLARD, Mme LALOUA, Mme GAUDILLAT(représentants de parents d'élèves).

## **Présentation des représentants de parents élus: composition et rôle du Conseil d'École**

---

→ **Elections du 11/10/19 :**

Nombre d'inscrits :121  
Nombre de votants : 80  
Nombre de suffrages valablement exprimés : 73  
Taux de participation : 66,12 %

→ **Composition des représentants de parents d'élèves élus pour l'année scolaire 2019-2020:**

- Titulaires : Mme Aurore MOLARD, Mme Cécile GAUDILLAT, Mme Laurence DANEL, Mme Dorothée STRIFFLING
- Suppléants : Mme Céline GUILLOT, Mme Elise BIZOUARD, Mme Elsa LALOUA, M. Fabrice COQUET

→ **Prochaines élections**

La modification de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 13 mai 1985, nous permet aujourd'hui de vous demander le vote exclusivement par correspondance pour l'année prochaine( 2020-2021)

→ **vote favorable.**

→ **Rôle des représentants de parents d'élèves**

Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière de cette instance : ils ont une voix délibérative. Dans les écoles, les représentants des parents d'élèves facilitent les relations entre les parents d'élèves et les personnels. Ils peuvent intervenir auprès des directeurs d'école pour évoquer un problème particulier et assurer ainsi une médiation à la demande d'un ou des parents concernés.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et adopte notamment le projet d'école. Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école (intégration des enfants handicapés, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des

enfants,...).

Les représentants de parents d'élèves sont élus au conseil d'école en nombre égal à celui des classes de l'école (et autant de suppléants).

## Bilan de la rentrée

---

### Effectifs, carte scolaire

Au 15/11/19\_: 81 élèves

- 6 PS + 9 MS + 7 GS = 22

- 10 CP + 8 CE1 = 18

- 15 CE2 + 5 CM1 = 20

- 8 CM1 + 13 CM2 = 21

Prévisions pour la rentrée scolaire 2020-2021 :

7 PS + 6 MS + 9 GS + 7 CP + 10 CE1 + 8 CE2 + 15 CM1 + 13 CM2 soit 75 élèves

### Bilan financier de la coopérative:

☛ Bilan financier au 31/08/2019 :

**Au 31/08/19 = + 4800,71 € pour l'ensemble de l'école Primaire**

Mme DESFETE est le mandataire de la coopérative scolaire.

Bilan 2018-2019

Dépenses	Recettes
Frais tenue de compte : 3 Cotisations OCCE : 189 Achats pédagogiques : 1882 Sorties : 2950 Spectacle : 650 Fresques : 1260	<u>Dons</u> : familles : 875 mairie : 600 (fresques) 750 (sorties) Palatino : 650  Halloween : 198 Ventes de chocolats : 627 Kermesse : 1442 Noël : 1586 Tombola Pâques : 468 Photos : 791
6935	7687

+752€

Recettes et dépenses de début d'année :

- cotisation OCCE : - 193
  - acompte ski : - 160
  - pharmacie : - 32
  - matériel pédagogique : - 637
  - sortie Dijon opéra cycle 1 et 2 : - 309
  - Matériel informatique : -74 €
  - dons familles : + 845 soit 10,43€ par élève. Merci à toutes les familles
  - Halloween : + 208€
-

## Organisation de l'école

---

### **Organisation des rythmes scolaires :**

Il y a trois ans, une demande de dérogation avait été demandée pour revenir au rythme des 4 jours.

### **Validation et vote pour la reconduction de cette dérogation.**

→ vote favorable

### **Règlement intérieur**

☛ L'avenant au règlement-type : règlement intérieur de l'école est modifié.

### **Validation et vote par le Conseil d'École**

Le règlement a été distribué en début d'année aux familles, l'avenant sera affiché dans les deux porte-affiches. Les annexes sont affichées à l'école et consultables sur le site internet de l'école (<http://ele-labergement-les-seurre-21.ec.ac-dijon.fr/>) ou sur demande par les familles.

### ☛ Incivilités :

Nous constatons de plus en plus d'incivilités à l'école. En effet, de la Petite Section au CM2, les enfants manquent de plus en plus de respect à l'adulte.

« Toutefois, il appartient aux parents d'inculquer certains apprentissages qui aideront l'enfant à s'épanouir, à aimer l'École et prendre part aux activités proposées : aider son enfant à prendre ses responsabilités et notamment à respecter les autres ; s'assurer que son enfant adopte une bonne hygiène de vie, via son sommeil et son alimentation suivre ses apprentissages dans de bonnes conditions. » (extrait tiré)

<https://mallettedesparents.education.gouv.fr>

Lorsque les parents rencontrent des difficultés également à la maison plusieurs aides vous sont proposées :

- Mme LAURENT psychologue scolaire du RASED
- Accueil solidarité famille à Seurre,
- le site internet : <https://mallettedesparents.education.gouv.fr>

**Le RASED (secteur de Seurre):** est constitué d'un maître E, Mme SIGU, et d'une psychologue scolaire, Mme LAURENT, présentes à mi-temps sur le secteur de Seurre. Elles interviennent après la demande de l'enseignante et/ou de la famille, après information et accord des familles.

### **Activités Pédagogiques Complémentaires**

- ☛ Organisation: 2 X 45 minutes par semaine pendant 24 semaines (soit 36h devant les élèves).
- ☛ Les APC se déroulent le lundi, le mardi et le jeudi de 17h à 17h45 en petits groupes pour les enfants à partir de la moyenne section. Tout enfant est susceptible de bénéficier de l'aide. Une autorisation pour la période fixée est demandée aux familles. Les groupes peuvent changer au cours d'une période pour plus de souplesse et d'efficacité.

Les APC apportent une aide aux difficultés rencontrées par les élèves principalement en lecture et langage.

### **Pause méridienne**

L'équipe enseignante souhaiterait ouvrir le débat quant à réduire la pause déjeuner.

→ Constat : Les APC se terminent très tard, souvent pour des élèves en difficulté, il faut encore par la suite faire les devoirs.

→ proposition de l'équipe enseignante :

1. reprendre les cours à 13h35 au lieu de 14h.

Avantages : réduire la pause pour les plus jeunes, souvent besoin de sommeil avant 14h, pour les grands réduire l'énervernement occasionné par la pause trop longue, proposer des APC de 16h35 à 17h20 → moins tard pour les enfants

2. Commencer plus tôt le matin. 8h30-11h30 /13h30-16h30

Avantage : APC de 16h30 à 17h15 → moins tard pour les enfants

→ Constat des parents : - Pause de midi trop longue.  
- 9h du matin trop tard

→ Actions à mener : - demander l'avis du périscolaire, de la communauté de communes  
- consulter les familles via un sondage

## Projet d'École 2016-2019

---

**Priorité 1 : élaboration du parcours citoyen dans le cadre de la grande mobilisation pour les valeurs de la République**

→ **Objectifs** : - développer des actions fédératrices afin de créer une cohésion d'école où les parents se sentent investis d'un rôle

→ **Mise en œuvre** :

- pot de l'amitié entre les différents partenaires
- organisation de sorties
- participation à la cérémonie du 11 novembre
- lien entre générations (loto, chasse aux œufs)

**Priorité 2: acquérir une culture humaniste et s'ouvrir au monde extérieur**

→ **Objectifs** : - se constituer un bagage culturel de la PS au CM2

- éduquer le regard de l'enfant
- apprendre à connaître son environnement proche, à découvrir la culture locale

→ **Mise en œuvre** :

- école et cinéma pour les élèves de maternelle
- projet correspondance avec l'école de Broin (échanges de lettres et rencontre), classe CP-CE1
- projet livre numérique et correspondance maternelle avec l'école de Pouilly.

### - Projet musical 2019

**Objectifs du projet :**

- permettre aux élèves de découvrir le monde instrumental, par une pratique instrumentale, des rencontres avec des artistes musiciens et des structures culturelles, des découvertes d'œuvres musicales
- permettre aux élèves d'acquérir des notions musicales : maîtrise des paramètres du son, du geste instrumental, apprentissage du jeu en orchestre, connaissances des familles instrumentales, histoire de la musique

Périodes	Actions
Période 2 novembre décembre 2019	<b>En classe , sous la conduite des enseignantes:</b> mise en place d'activités de découverte des instruments Pratique hebdomadaire de la chorale, début d'apprentissage de certains chants
Périodes 3 et 4 de janvier à mars 2020	<b>En classe , sous la conduite des enseignantes:</b> Apprentissage des chants, pratique instrumentale en classe, chaque semaine et répétition de la chorale. <b>Rencontres avec les musiciens :</b> 4 séances seront programmées dans cette période <u>1) première rencontre :</u> - Écoute et découverte de leurs instruments. (1h) - Mise en place des ateliers de découverte instrumentale : par groupe, pratique des instruments à vent. (1h)

	<p><u>2) séances suivantes (2, 3, et 4)</u>  - répétition avec la chorale d'école (accompagnement instrumental des chants)  - ateliers de découverte des instruments, suite</p> <p><b>Déplacement à l'Auditorium de Dijon.</b> Écoute, rencontre des musiciens et des lieux. Visite orientée du musée des Beaux-Arts pour les élèves d'élémentaire.  <b>Rencontre « masquée »</b> avec les parents et/ou les élèves de l'école musiciens.  <i>Caché derrière un rideau, le parent musicien invité joue et les élèves tentent de reconnaître l'instrument. Suivi d'un temps d'échange avec les musiciens.</i></p>
<b>Période 5</b>  <b>avril/mai 2020</b>	<p><b>En classe, sous la conduite des enseignantes:</b> suite des activités d'écoute d'œuvres, de créations sonores avec le sac à sons et les petits instruments de musique  Suite du travail d'apprentissage des chants en chorale</p> <p><b>Avec les musiciens:</b> dernière répétition et restitution avec un spectacle ouvert aux familles, accompagné par les musiciens (durée 1h environ)</p>

### Quelques dates :

Période 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Cycle kayak</b> pour le cycle 3 : 7 séances sur la base nautique de St Jean de Losne.</li> </ul>
Période 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Commémoration du 11 Novembre</b></li> <li>- Sortie à l'<b>Auditorium de Dijon</b> le 20 décembre pour les maternelles, CP et CE1</li> <li>- <b>Vente de chocolats</b></li> <li>- <b>Ventes de photos individuelles</b></li> <li>- <b>Fête de Noël le vendredi 13 décembre.</b></li> </ul>
Période 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Sortie à la neige</b> pour l'ensemble de l'école à Bellefontaine. Organisée par l'USEP le lundi 3 février 2020.</li> <li>- <b>Défilé de Carnaval le vendredi 21 février 2018</b> après-midi dans la cours de l'école et goûter festif.</li> </ul>
Période 4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sortie à l'<b>Auditorium de Dijon</b> le 26 mars pour les CE2, CM1 et CM2</li> </ul>
Période 5	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Rencontre sportive</b> du secteur de Seurre le mardi <b>19 mai.</b></li> <li>- <b>Cycle piscine</b> pour le cycle 2.</li> <li>- <b>Kermesse</b> : le vendredi 12 juin. Réunion de préparation le mardi 5 mai.</li> </ul>

La mairie nous informe que des instruments sont conservés à la mairie. Nous pourrions les emprunter pour les présenter aux élèves.

### Locaux scolaires: sécurité, PPMS

#### ☛ **Equipement informatique**

Pendant les vacances de la Toussaint, l'école a reçu les équipement financés par la mairie et la subvention ENIR.

Nous disposons désormais

- d'un TBI et ordinateur dans la classe de CE2-CM1.
- d'une caméra flexible en CP-CE1 qui permet de projeter les travaux des élèves, des supports évolutifs en direct
- de six tablettes Ipad, principalement destinées à l'usage de la classe des maternelles.

Nous remercions la mairie qui nous permet d'avoir des outils performants et innovants dans chacune des classes.

#### ☛ **Mise à jour du DUER (document unique d'évaluation des risques) :**

Dans chaque école (rendu obligatoire par décret du 05/11/01).

Visé à mettre à jour et répertorier les documents et registres obligatoires des écoles et évaluer les risques

constatés dans l'école.

Réduction des risques liés aux brèches dans le mur d'enceinte, le contour de l'arbre.

Création d'une fiche de risque liée à l'aération dans la classe des ce2-cm1.

☛ **Mise à jour du PPMS :**

=> Mme Mauchand a transmis à la Municipalité le PPMS mis à jour.

=> Un exercice intrusion a été réalisé le 14/10/19. Les élèves ont évacué l'école suite à la menace venant de la cour maternelle.

Tous les enfants, prévenus, ont évacué l'école dans le calme, en passant par leur chemin préconisé afin de rejoindre les points de ralliement.

Cette évacuation a été rapide et efficace.

Problèmes rencontrés : le signal relayé par les classes de CP-CE1 et maternelle n'a pas été entendu par les classes de CM1-CM2 et CE2-CM1. → Le signal devra être fait avec les portes de classe ouvertes.

=> Un mail reçu pour la posture vigipirate : nous sommes toujours placés en sécurité renforcée- risque d'attentat. Il faut que chacun soit vigilant autour de notre école, lors des sorties des élèves ou encore lors des manifestations.

☛ **Évacuation incendie :**

=> Une alerte a été réalisée le 16/09/19.

Toutes les classes sont sorties par l'avant de l'école pour rejoindre la place Pierre VAUX.

L'évacuation s'est déroulée en moins 3 minutes.

☛ **Sécurité autour de l'école :**

Le maire souhaite rappeler aux familles qu'il ne faut pas stationner sur la route pour déposer ou récupérer les enfants. Le parking de la place permet de stationner toutes les voitures.

De même, à la demande l'équipe enseignante, un mot sera mis dans le bulletin municipal concernant la machine à pain. En effet, les personnes venant chercher leur pain doivent se garer sur la place et non sur la route ou le trottoir face à la sortie de l'école.